

REUNION DU 8 NOVEMBRE 2016

Date de convocation : 3/11/2016 Date d'affichage 3/11/16	Le huit novembre deux mil seize à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au Centre Socioculturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe CATHERINE, Maire de Picauville.
--	--

Nombre de Conseillers : En exercice : 68 Présents : 37 Votants : 45	<u>Etaient présents :</u> F BACHER, G BRISSET, G DONGE, S SALMON, G VIEL, S LEROUVILLOIS, F LESACHEY, J LEVIN, M RACHINE, G TREBERT, M YVER, J BESSELIEVRE, V BLANDIN, M GERVAIS, L HAVARD, M RUAUX, J TOLLEMER, A DESSOUDE, B JOSSET, M JOSSET, P CATHERINE, C CHANTREUIL, I DROUET, D FAUDEMER, J LAHAYE, G LARSONNEUR, JJ LEJUEZ, M LEMIERE, C MARIE, MH PERROTTE, G TRAVERT, M BIHEL, I CATHERINE, V DUVERNOIS, C GAILLARDON, A LELIEVRE, JP TRAVERT
--	---

Excusés : A BENON pouvoir à G DONGE, M BARTON pouvoir à F LESACHEY, D LANGEVIN pouvoir G TREBERT, JP MANIGLIER pouvoir à J BESSELIEVRE, A HALLET pouvoir à M JOSSET, JJ VASLIN pouvoir à B JOSSET, M MILLET pouvoir à J LAHAYE, MC BERTHELIER pouvoir à A LELIEVRE, JM LE MARINEL, M MAUNOURY, V BOSQUET, M HEBERT, F CATHERINE, M GALIS, G PERROTTE, C ZAMPROGNO, A ELLIOTT

Absents : JM CHAULIEU, P FERREY, D MAUVIEL, E LEMONNIER, E LEQUERTIER, P LUCAS, JN TOLLEMER, H MARIE, F COUDRIER, C RACHINE, S ROUXEL, D GOSSELIN, JP GROULT, O LESOUEF

Secrétaire : V BLANDIN

Monsieur le Maire procède à la lecture du procès-verbal 11 octobre 2016 et demande aux conseillers présents de faire les observations qu'ils jugeraient utiles. Monsieur Trébert s'étonne du montant de la location de la salle des fêtes de Cretteville pour les vins d'honneur. Monsieur Lejuez, vice-président de la commission *culture sports loisirs animations* lui précise que c'est en commission que ce point a été évoqué et pour le moment non voté en conseil municipal.

Il s'avère que le procès-verbal est approuvé à la majorité (1 voix Contre) par l'ensemble du conseil sans modification.

Monsieur le maire demande la possibilité d'ajouter 2 points à l'ordre du jour concernant l'organisation du secrétariat et les participations scolaires.

01-11-16 Modification de la Taxe d'Aménagement

Monsieur le Maire fait part de la situation actuelle en termes de Taxe d'aménagement. Pour rappel, la taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

Situation actuelle :

Amfreville : 0%

Cretteville : 1%

Gourbesville : 1%

Houtteville : 2%

Picauville : 3%

Vindfontaine : 1%

Les commissions finances et urbanisme proposent l'harmonisation à 3% de la Taxe d'Aménagement sur l'ensemble du territoire de Picauville. Monsieur le Maire donne des exemples de simulations en fonction du taux et de la surface des maisons.

Par ailleurs, il est aussi proposé la mise en place des exonérations suivantes :

- les annexes suivantes : abris de jardin, serres non professionnelles, soumises à déclaration préalable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (1 voix Contre et 44 voix Pour)

INSTITUE le taux de 3% sur l'ensemble du territoire communal

EXONERE en totalité les abris de jardins et serres non professionnelles soumis à déclaration préalable.

02-11-16 Présentation de l'agenda accessibilité programmée (Ad'ap) des ERP

Monsieur le Maire expose, qu'avant le 27 novembre 2016, qu'en tant que gestionnaire de plusieurs ERP, la commune de Picauville a l'obligation de mettre ses établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, en déposant un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). L'Ad'AP correspond à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité.

Cet outil de stratégie patrimoniale pour la mise en accessibilité s'adosse sur un diagnostic réalisé par la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin qui a relevé que la majorité de nos bâtiments n'étaient pas conformes à la réglementation en vigueur.

Aussi, la commune de Picauville a élaboré son Ad'AP sur plusieurs années (entre 3 et 9 ans) pour tout/plusieurs ERP communaux, comportant notamment le phasage et le coût annuel des actions projetées.

Monsieur le Maire présente le coût pour chaque commune déléguée.

AMFREVILLE		
Mairie	3 340€	3 ans
Eglise	10 500€	3 ans
Salle polyvalente	9 550€	6 ans
Chapelle Cauquigny	1 300€	3 ans
	24 690€	
CRETTEVILLE		
Mairie	1 150€	3 ans
Eglise	13 000€	3 ans
Salle de réunions (WC)	10 150€	3 ans
	24 300€	
GOURBESVILLE		
Mairie	450€	3 ans
Eglise	5 150€	3 ans
Salle de réunions	15 600€	3 ans
	21 200€	
HOUTTEVILLE		
Mairie	2 350€	3 ans
Eglise	2 150€ (+ dde dérogation accès cimetière)	3 ans
Salle de réunions	5 250€	3 ans
	9 750€	
PICAUVILLE		
Mairie	1 500€	3 ans
Salle Polyvalente JC Flambard	1 250€	6 ans
Stade Guy Vigier	2 200€	6 ans

Club House	4 200€	3 ans
Vestiaires du stade	2 800€ (+dde dérogation mises aux normes des vestiaires)	3 ans
Dojo	4 700€	3 ans
Eglise	4 000€	6 ans
WC publics village Eglise	50€ (+dde de dérogation)	9 ans
Ecole élémentaire (filles)	2 200€ (+ dde dérogation)	3 ans
Ecole élémentaire (garçons)	800€ (+dde dérogation)	3 ans
Cantine	Dde de dérogation	3 ans
Ecole maternelle	1 400€	3 ans
Maison médicale	13 300€	3 ans
Maison paroissiale	100€	3 ans
médiathèque	8 450€	3 ans
La poste	5 000€	3 ans
Local loué à l'ADMR	150€	3 ans
Salle permanences Pierre Gueroult	300€	3 ans
Salle d'activité Foyer Henri Menant	250€	3 ans
Centre Socioculturel	10 550€	6 ans
Camping Municipal	Dde de dérogation projet suppression	
	63 200€	
VINDEFONTAINE		
Mairie	500€	3 ans
Eglise	6 000€	3 ans
Salle ancienne école	7 500€	3 ans
Salle ancienne cantine	1 350€	3 ans
	15 350€	

L'ensemble de ces estimations s'élèvent à 158 490€.

La question est soulevée sur la nécessité ou non de faire des travaux dans certains wc ainsi que pour les mairies annexes. Monsieur le Maire précise qu'avant de démarrer les travaux de chaque bâtiment la commission travaux sera interrogée entre autre sur ces éléments.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel que présenté pour mettre en conformité les ERP de la commune ;

AUTORISE le Maire, ou son adjoint délégué, à signer et déposer la demande d'Ad'AP auprès du Prefet, ainsi que tous actes tendant à rendre effective cette décision

Monsieur le Maire évoque également la réception du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE) réalisé par la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin qui devra être étudié prochainement. Le montant global estimé est de 303 000€HT.

03-11-16 Cotisation association de gardiennage du Cotentin pour Houtteville

Monsieur le Maire propose le renouvellement de l'adhésion à l'association de gardiennage du Cotentin pour le gardiennage de la chasse dans le marais d'Houtteville, pour un montant de 88€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et l'unanimité

AUTORISE le renouvellement de l'adhésion à l'association de gardiennage du cotentin pour la surveillance de la chasse dans le marais de la commune déléguée de Houtteville pour l'année 2016-2017.

CHARGE Monsieur le Maire ou son adjoint délégué d'effectuer le versement de la somme de 88€.

04-11-16 Indemnités pour la fournitures électrique dans les marais

Monsieur le Maire propose d'unifier la participation aux particuliers qui fournissent l'électricité dans les différents marais communaux. L'indemnisation proposée s'élève à 50€ chaque année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE de rémunérer à hauteur de 50€ par an tous les particuliers de la commune qui fournissent l'électricité dans les marais communaux.

05-11-16 Demande de subvention des étudiants

Suite à la demande d'un groupe d'étudiants en DUT Carrières sociales option Gestion Urbaine à Alençon, dont l'un des membres habite Picauville, Monsieur le Maire propose de subventionner leur projet d'étude en Colombie (diagnostic de l'écosystème dans la real de Minas) à hauteur de 200€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE le versement d'une participation pour le voyage d'Etudes du groupe d'étudiants du DUT Carrières sociales d'Alençon d'un montant de 200€.

06-11-16 DIA

- parcelle AC772 – 16 rue de la Marne
Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de NE PREEMPTER PAS
- parcelles AB7, 14, 15, 140 –rue de l'Eglise
Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de NE PREEMPTER PAS

07-11-16 Création poste de rédacteur ou adjoint administratif

Dans le cadre de l'organisation du secrétariat, Monsieur le Maire propose la création d'un poste de secrétaire (Adjoint ou rédacteur) à compter du 1^{er} janvier 2017 pour palier à 2 situations :

- préparation du départ en retraite de l'agent en charge de la comptabilité au 1^{er} janvier 2018
- démission d'une secrétaire au 1^{er} janvier 2017 et l'arrivée de la commune de Les Moitiers en Bauplois également au 1^{er} janvier 2017 et qui n'a actuellement plus de secrétaire.

Le poste proposé correspond à 35h et principalement centré sur la comptabilité avec une dimension état civil pour assurer les permanences des communes déléguées de Gourbesville et de Les Moitiers en Bauplois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE la création d'un poste à temps plein à compter du 1^{er} janvier 2017 de rédacteur territorial et d'un poste à temps plein d'adjoint administratif de 1^{ère} classe

CHARGE Monsieur le Maire du recrutement

AUTORISE Monsieur le Maire a créé l'annonce sur le site du centre de Gestion de la Manche

INSCRIRA les sommes nécessaires au budget M14 de 2017

08-11-16 Décision Modificative pour les participations scolaires

Suite à la décision du mois de juillet 2016, de participer pour la scolarisation des enfants déjà inscrits dans les écoles publiques de Sainte Mère Eglise, Chef du Pont et Sainte Marie du Mont, il est nécessaire de rééquilibrer le budget initial en ajustant l'article 65541 avec 12 000€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité
VALIDE la décision modificative n°06 comme suit

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D6288 : Autres services extérieurs	12 000€	
TOTAL D011 : Charges à caractère général	12 000€	
D65541 : compensation charges territoriales		12 000€
TOTAL D065 : Autres charges de gestion courante		12 000€

Questions et informations diverses

09-11-16-a remerciements subvention AFARES

L'association AFARES remercie le conseil municipal pour l'attribution de la subvention d'un montant de 80€.

09-11-16-b élections 2017

Monsieur le Maire communique les dates des élections prévues en 2017, en rappelant que le conseil municipal a décidé le maintien des 6 bureaux de vote.

Présidentielles : 23 avril et 7 mai 2017

Législatives : 11 et 18 juin 2017

(Simple information : sénatoriales : 24 septembre)

09-11-16-c Attribution des logements d'Amfreville

Madame DONGE, maire déléguée d'Amfreville, informe le conseil du choix des locataires pour les 2 logements d'Amfreville situés dans l'ancien Presbytère

- 1^{er} étage : Madame LEPOTIER Audrey et Monsieur BATAILLE David
- 2^{ème} étage : Madame BOURON Manon

09-11-16-d visionnage des bâtiments des communes

Monsieur le Maire procède au visionnage des bâtiments locatifs principalement de chaque commune déléguée, suite à la discussion du dernier conseil municipal et du caractère patrimonial ou non des bâtiments (logement de Gourbesville/logement de Cretteville).

Le prochain CM mercredi 7 décembre

Séance levée à 22h30